

19 septembre 2018

1ère Journée Départementale SURF - BODYBOARD COLLÈGE Plage Santocha Prévent Capbreton



CIRCULAIRE DÉPARTEMENTALE



REPORT ET CHANGEMENT DE SITE : si les conditions de mer ne sont pas favorables à Capbreton (plages Santocha ou Prévent), la compétition sera reportée au 10 octobre à Vieux-Boucau. Si c'est le cas vos AS seront informés au plus tard le mardi matin.

LICENCES : A tout moment, chaque sportif participant à la compétition doit être en mesure de justifier de sa prise de licence à l'UNSS.

SITE DE COMPETITION : Prévu en CMD sur les plages de Santocha et du Prévent de Capbreton.

ORGANISATEURS : Pierre BAREILLE (Collège Miterrand Soustons) et Thomas SERVAT (collège Rostand Capbreton)

TRANSPORTS : Si vous souhaitez participer aux transports collectifs contactez par mail à sd040@uns.org ou par téléphone au 06.03.88.66.75 avant le jeudi 13.09 14h le service départemental.

HORAIRES:

- 9H40 – 10h : Vérification des licences + Confirmation des inscriptions et constitutions des séries
- 9H 40 - 10H : Formations jeunes juges + consignes jury
- 10H Début de la compétition

ENGAGEMENT:

Inscription impérative de vos surfeurs en ligne sur le portail UNSS OPUSS.

Ouverture sur OPUSS à partir du lundi 10/09, fermeture le lundi 17/09 à 14 H.

Sur OPUSS vous pouvez inscrire vos équipes soit en « Excellence », en « Établissement » ou en « Promotion ».

JURY : Attention : les jurys écrits en rouge recevront dans leur établissement une convocation pour une mise en place de la compétition à 8h45 à Capbreton. Les autres peuvent arriver avec leurs élèves à 9h40.

- M. BAREILLE enseignant EPS collège de Soustons
- Mme LUEC, enseignante d'EPS, collège de Soustons
- M. SERVAT, enseignant EPS, collège Rostand de Capbreton
- Mme BAREILLE, enseignant d'EPS, collège Capbreton
- M. HARDY, enseignant d'EPS, collège de Labenne
- M. BEDAT, enseignant EPS, collège de Linxe
- M. GONZALEZ, enseignant d'EPS, collège de Linxe
- M. BAGATTIN, enseignant d'EPS, collège St Joseph de Capbreton
- M. CASTANET, enseignant EPS, collège de Labouheyre
- M. LAVIELLE, enseignant EPS, collège Mandela Biscarrosse
- M. FOREST, enseignant d'EPS, collège de Mimizan
- M. CARAIRE, enseignant d'EPS, collège J. d'Albret Dax
- Mme MERLE, enseignante d'EPS, collège de Grenade

Tous les collègues pris au jury doivent prévoir un accompagnateur s'ils souhaitent que leurs élèves surfent hors compétition (voir paragraphe « Surf libre »)

En fonction des besoins de sécurité et pour assurer un bon déroulement de la compétition, M. BAREILLE et SERVAT mettront en place définitivement le jury en début de compétition et pourront faire appel à des enseignants d'EPS accompagnateurs qui n'étaient pas prévu dans le jury.

MATERIEL ET TENUE

Respecter le matériel mis à votre disposition. Respecter le matériel des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

LICENCES ET AUTRE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Les fiches de composition d'équipe devront être remises au responsable de l'organisation sur place.

RESTAURATION / CONVIVIALITE

La restauration est de la responsabilité des A.S. Chaque équipe devra prévoir ses repas.

Pour le jury, le service départemental est pris sur trois compétitions ce jour (surf collège Capbreton, surf lycée Seignosse et sauvetage côtier Capbreton), il ne pourra assurer sur cette journée le repas aux trois différents jurys. En conséquence les membres des jurys doivent apporter leur repas.

INFORMATIONS SPORTIVES ET REGLEMENTAIRES

FORMULES / REGISTRE DES EPREUVES / REGLEMENT

- Les élèves pour participer à la compétition devront OBLIGATOIREMENT présenter leur **licence UNSS**. S'il n'y a pas de présentation de la licence, conformément aux statuts de l'UNSS, une déclaration sur l'honneur devra être effectuée et présentation de la carte d'identité.
- Règlement UNSS en vigueur pour la compétition
- **Toute équipe ne présentant pas de JO, sera disqualifiée** (le JO peut-être compétiteur)
- **Inscription sur OPUSS et fiche papier** à donner à l'arrivée au secrétariat
- Rappel : Equipe de **4 surfeurs dont un capitaine et un JO (obligatoire) pouvant être compétiteur**.
- **Pas de zone d'échauffement**
- **SURF LIBRE : Il est INTERDIT**
 - **Hors compétition les surfeurs peuvent pratiquer uniquement sous la responsabilité de l'enseignant accompagnateur s'il ne fait pas partie du jury ou d'un adulte, validé par l'association sportive, en dehors de la zone de compétition sous peine de disqualification.**

1. Classification des Équipes :

- **Catégorie Excellence** : Tous les pôles, SSE et les équipes d'établissement qui présentent une équipe dont la somme des points issus du classement fédéral dépasse :
 - pour les Collèges 1000 points
 - pour les Lycées : 1800 points

Chaque enseignant, avant d'inscrire une équipe, doit se référer au classement fédéral en cours :

<http://www3.surfingfrance.com>

- **Catégorie Établissement** : Toutes les équipes des AS (hors section sportive et + de 1000 points) qui souhaitent concourir au titre départemental et se qualifier pour le championnat académique d'établissement (Rappel : en fonction du quota de qualification au championnat académique, n'est possible qu'une équipe par AS).
- **Catégorie Honneur** : Prévues pour des équipes moins performantes que les équipes d'établissement qui seront regroupées dans une même série (pas de qualification au championnat académique)

2. Suivre attentivement l'ordre des séries aux affichages de chaque podium

3. Signalisation:

Début de série:	panneau vert + 1 coup de trompe
Cinq dernières minutes :	panneau jaune
Fin de série:	panneau effacé +2 coups de trompe bref

Drapeau ROUGE HISSE (ou disque rouge) + 3 coups de trompe = SORTIE DE L'EAU OBLIGATOIRE → BAINNADE INTERDITE

4. **Ramener les maillots ou lycra** pour la série suivante (2 jeux par podium)
5. Déroulement de la compétition **en continu**
6. Respecter le matériel mis à votre disposition, il nous est prêté pour le bon déroulement de votre compétition. **Respecter le matériel** des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

PODIUM et QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE :

- Les titres de champion départemental excellence et établissement seront attribués suite à l'addition des classements obtenus par les équipes lors de la première et deuxième journée. La composition d'équipe peut être modifiée sur les deux journées. Si plusieurs équipes par catégorie pour une AS, numéroter les équipes en donnant le numéro 1 à la plus performante et ainsi de suite.
- Qualification au championnat académique : le quota par département et par catégorie sera proposé lors de la CMR.

LA DEUXIÈME JOURNÉE départementale se déroulera le 10 octobre à Vieux-Boucau

LE CHAMPIONNAT D'ACADEMIE se déroulera le 10 avril 2019 au Pays Basque

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE à Anglet (64).

INFORMATIONS PRATIQUES

DES L'ARRIVEE SUR LES SITES : remettre les documents nécessaires au secrétariat (feuille de composition d'équipe, modifications,...)

CONSIGNES DE SECURITE

Les enseignants et accompagnateurs se doivent de faire respecter la discipline et l'ensemble des consignes de sécurité suivantes :

- faire respecter les consignes de sécurité à chaque discipline
- chaque A.S doit prévoir sa trousse de 1^{er} secours

MERCI DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR :

- respecter les horaires
- respecter les installations et la propreté du site
- apporter toute votre aide pour la réussite de cette journée

UNSS CHAMPIONNAT SURF PAR EQUIPE
FICHE D'INSCRIPTION ET DE JUGE DE BOX

**N° de
SERIE**

Fiche à transmettre dès votre arrivée au secrétariat

ETABLISSEMENT :

ENSEIGNANT RESPONSABLE :

CATEGORIE (cocher):

Excellence

Etablissement

Honneur

NOMS – entre parenthèses (C) pour le capitaine et (JO) pour le juge	Préciser G : garçon F : fille	JUGE(S)	Numéro Licence UNSS	SUPPORT SB short board BB bodyboard LB longboard	PENALITES		
					S	S	S
1							
2							
3							
4							
Si JO Non compétiteur							